

Commune de Vieille-Chapelle - 62136

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2009

A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 06 NOVEMBRE 2009

Séance 07 / 2009

Conseillers présents : 15

Absents : 0

L'ordre du jour était le suivant :

- 07 / 2009 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance**
- 07 / 2009 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**
- 07 / 2009 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire**
- 07 / 2009 / 04- * - Demande de subvention pour l'AFM**
- 07 / 2009 / 05- * - Demande de subvention DGE (Espace Avenir)**
- 07 / 2009 / 06- * - Modification d'une ligne budgétaire**
- 07 / 2009 / 07- * - La journée du Maire**
- 07 / 2009 / 08- * - Espace cinéraire et jardin du souvenir**
- 07 / 2009 / 09- * - Demande de subvention APEI**
- 07 / 2009 / 10- * - Renouvellement de la convention ATESAT**
- 07 / 2009 / 11- * - Tarif Centre Aéré pour les petites vacances**
- 07 / 2009 / 12- * - Plan de sauvegarde communal**
- 07 / 2009 / 13- * - Remplacement du poste d'ATSEM**
- 07 / 2009 / 14- * - Compte-rendu aux différents syndicats**
- 07 / 2009 / 15- * - Questions diverses**

- Moyens opérationnels des services incendie**
- Publicité des annonceurs du bulletin municipal**
- Réunion des nouveaux habitants**
- Le loto du CCAS**
- L'arbre de Noël**
- Les vœux 2010**

07 / 2009 / 01-* - Désignation d'un secrétaire de séance

Mademoiselle PAGES Evelyne se propose pour être secrétaire de séance et à l'unanimité, les membres du Conseil sont d'accord.

07 / 2009 / 02- * - Approbation du compte rendu de la dernière réunion

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

07 / 2009 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Président signale qu'il a signé les contrats pour les animateurs du centre aéré de la « Toussaint » pour Mesdemoiselles LIBBRECHT Camille, BOULINGUEZ Hélène et Monsieur HOURIEZ Benjamin. Il a aussi signé la mise à disposition des locaux scolaires pour les centres aérés.

07 / 2009 / 04- * - Demande de subvention pour l'AFM

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de l'Association Française contre les Myopathies qui demande une participation financière. Monsieur le Président propose de faire une réponse négative et indique que le village participe au Téléthon chaque année par le biais de l'école. Après délibération, les membres du conseil municipal adoptent cette proposition.

07 / 2009 / 05- * - Demande de subvention DGE (Espace Avenir)

Monsieur le Président donne lecture du coût du projet de l'Espace Avenir qui s'élève à 370 000 € décomposé comme suit : 300 000 € de rénovation et construction et 70 000 € pour frais d'architecte, bureau de contrôle, commission de sécurité et handicap, etc.. Puis Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de faire différentes demandes de subventions auprès de divers organismes (la DDJS pour un montant de 120 000 €, le FARDA pour 20 000 €, la CAF pour 33 500 €, la réserve parlementaire pour 10 000 €, la DGE 25 % soit 92 500 €, Artois Comm pour 20 000 €. Monsieur le Président signale qu'il resterait à la charge de la commune la somme de 74 000 € qui sera financée par autofinancement et par un éventuel emprunt. Après cet exposé, Monsieur le Président demande l'accord pour effectuer les différents dossiers. Après délibération, les membres du conseil municipal mandatent Monsieur le Président pour effectuer les différentes demandes de subvention.

07 / 2009 / 06- * - Modification d'une ligne budgétaire

Monsieur le Président signale qu'il a l'opportunité de faire l'acquisition d'un chapiteau complet et fermé (12mx5m) pour la somme de 3500 €, mais pour cela quelques modifications doivent être apportées au niveau du budget et il propose aux membres du conseil municipal de faire les opérations suivantes à savoir :

COMPTES DEPENSES					
CHAP.	COMPTE	opération.	SERVICE	NATURE	MONTANT
023	023			VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7000.00
21	2158	9910		ACHAT DE MATERIELS	7000.00

COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	opération	SERVICE	NATURE	MONTANT
70	70632			REDEVANCES CENTRE AERE	7000.00
021	021	000		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7000.00

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour l'achat du chapiteau.

07 / 2009 / 07- * - La journée du Maire

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil municipal de réitérer l'obtention pour le personnel communal d'une journée de congé supplémentaire pour la ducasse.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

07 / 2009 / 08- * - Espace cinéraire et jardin du souvenir

Monsieur le Président rend compte des renseignements pris au sujet sur l'espace cinéraire : il n'y a pas de réglementation particulière. Il indique qu'il est allé voir celui de RICHEBOURG. Madame MOREL signale qu'elle est contre un jardin du souvenir par respect des personnes décédées. Monsieur CRANKSHAW est d'accord pour un columbarium. Monsieur le Président pose la question pour savoir qui est pour un columbarium. A l'unanimité les membres du conseil adoptent le système du columbarium. Maintenant Monsieur le Président propose de budgétiser le coût dans le prochain budget primitif 2010.

07 / 2009 / 09- * - Demande de subvention APEI

Monsieur Le Président signale qu'il a reçu un courrier de l'APEI qui demande une participation communale car une personne est dans l'un de leur établissement. Monsieur WALLE souligne que les habitants de VIEILLE-CHAPELLE participent en donnant lors de la quête des « Papillons Blancs » et propose que cela soit vu au niveau du CCAS, comme cela est fait chaque année.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord pour que cette question soit vue avec le CCAS.

07 / 2009 / 10- * - Renouvellement de la convention ATESAT

Le renouvellement de la convention ATESAT pour la période de 2010 à 2012 a été approuvé à l'unanimité, ainsi que ces annexes.

07 / 2009 / 11- * - Tarif Centre Aéré pour les petites vacances

Suite à la demande de la Trésorerie, les tarifs applicables pour le CLSH de Pâques, la Toussaint et Février seront de :

TARIF la semaine de 5 jours

	Enfant inscrit à la Journée	Extérieurs
1 enfant	42,00 € la semaine	+ 10,10 €
2 enfants	39,90 € la semaine par enfant	+ 10,10 €
3 enfants et plus	38,85 € la semaine par enfant	+ 10,10 €

Après délibération,

Les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de revoir la tarification au prochain conseil municipal en leur apportant les bilans des centres 2007, 2008 et 2009.

07 / 2009 / 12- * - Plan de sauvegarde communal

Monsieur le Président demande si chacun a lu le projet de plan de sauvegarde communal et indique que deux personnes ont demandé des modifications. Il propose que chacun y ajoute son numéro de véhicule ainsi que le nombre de places disponibles.

07 / 2009 / 13- * - Remplacement du poste d'ATSEM

Monsieur le Président donne la parole à Madame MOREL qui a fait un bilan suite à la réunion de l'école dont voici le résultat :

Bilan du tour de table proposé lors du conseil d'école du 5 novembre pour le remplacement du poste d'ATSEM.
--

Chacun s'est exprimé librement en fonction de son ressenti.

Tous les membres étaient d'accord pour que :

la personne « employée » le soit pour y rester afin

- d'avoir un investissement sur du long terme,
- de gagner la confiance des parents des tous petits,
- de savoir suivre l'enfant et pas uniquement pour 6 mois,

l'ATSEM est souvent source d'attachement auprès des petits : il ne faut pas rompre ses liens

Mme Six a insisté aussi sur le fait que son rôle n'était pas de former des adultes mais bien d'être institutrice et donc de ne pas devoir former régulièrement des personnes différentes.

Concernant le centre aéré : les mamans ont défendu l'idée que l'idéal serait d'avoir l'ATSEM qui soit aussi directrice du centre, comme jusqu'à présent, pour les raisons suivantes :

Confiance

Facilité d'inscription

Facilité de communication en cas de problème, de questions

Aisance pour les enfants de savoir que « l'animatrice » est la même que celle de l'école

M. Hervé est intervenu sur la confiance accordée au prêt des locaux lorsque l'ATSEM et la

directrice sont les mêmes personnes : pas de soucis au niveau du prêt des salles, du matériel car il sait qui est la personne (il a cité un exemple du passé où sa salle était en désordre et le directeur du centre n'avait pas hésité à prendre du matériel sans le rendre). De même il a incité sur la complémentarité des deux structures tant sur le choix des activités que des sorties : il était facile de choisir telle ou telle sortie, telle ou telle activité en fonction du projet pédagogique fait par Isabelle lors des centres. Une véritable complémentarité pour les enfants qui, rappelons le sont souvent les mêmes qui fréquentent les deux structures.

Après cet exposé, Monsieur le Président propose différentes possibilités :

- prendre une personne en CAE pour 6 mois pour le remplacement d'Isabelle à l'école (24h/semaine), le centre aéré étant effectué par C. LIBBRECHT, ce qui permettrait de faire une économie de 10 500€,

- prendre une personne en CDD ou CDI de 6 mois pour le remplacement d'Isabelle à l'école, le centre aéré étant effectué par C. LIBBRECHT, ce qui permet de faire une économie de 2 910 €,

Il y a également des possibilités sur un an qui sont évoquées, mais dans un premier temps, il semble préférable de terminer l'année scolaire. Après discussion, Monsieur le Président propose de demander auprès du centre de gestion et du pôle emploi la liste des personnes susceptibles d'être embauchées en CAE pour une durée de 6 mois. Elles doivent être titulaires du CAP petite enfance et/ou ATSEM (posséder le BAFD ou en cours de validation serait un atout supplémentaire). Dans un premier temps il faudra voir si quelqu'un en CAE est susceptible de répondre aux critères. Après en avoir délibéré, il y a une abstention et 14 voix pour.

Il est également décidé de créer une commission consultative pour le recrutement, la décision finale étant du ressort de Monsieur le président.

07 / 2009 / 14- * - Compte-rendu aux différents syndicats

Monsieur le Président demande s'il y a eu des réunions auprès des différents syndicats, il n'y en a pas eu depuis la dernière réunion de conseil.

07 / 2009 / 15- * - Questions diverses

07 / 2009 / 15.01- * - Moyens opérationnels des services incendie

Monsieur le Président indique qu'un CD ROM est disponible en Mairie sur le règlement opérationnel des services d'incendie et de secours du Pas-de-Calais qui a été arrêté au 31 juillet 2009.

07 / 2009 / 15.02- * - Publicité des annonceurs du bulletin municipal

Monsieur le Président signale qu'il faut faire les relances auprès des annonceurs et propose que chacun s'occupe des annonceurs qu'il connaît :

Au fil de l'Ô Messieurs ASSELINEAU et DELAYEN
Monsieur DUHAMEL Patrick Monsieur ASSELINEAU
REGNIER MATERIAUX Monsieur DELAYEN
LA CROIX SAINT NICOLAS Monsieur ASSELINEAU
DOMINIQUE FLEURS Madame MOREL Dorothée

O PETIT'SOINS	Monsieur THOUILLET
ETS SEINGIER	Monsieur WALLE
8 à HUIT	Madame MOREL Dorothée
ACOUSTIFRANCE	Monsieur DESSE
CALINE FLOR	Madame MOREL Dorothée
LA BOUTIQUE DE LISON	Monsieur ASSELINEAU
L'AIR DU TEMPS	Madame MOREL Dorothée
LESTREM TP	Monsieur WALLE
ARTOIS FLEXIBLE	Monsieur DESSE
M LESSENNE	Monsieur WALLE
STATION DES 3 TILLEULS	Monsieur WALLE
ETS CLAYE	Monsieur WALLE
Frédérique Création	Madame MOREL Dorothée
M AGNERAY	Monsieur DESSE
AU FOURNIL DU TOURET	Madame MOREL Dorothée

07 / 2009 / 15.03- * - Réunion des nouveaux habitants

Monsieur le Président invite les membres du conseil municipal à participer à la réunion des nouveaux habitants qui aura lieu le samedi 21 novembre à partir de 10 H 30, autour du Beaujolais Nouveau.

07 / 2009 / 15.04- * - Le loto du CCAS

Monsieur le Président invite les membres du conseil municipal à participer au loto du CCAS le dimanche 22 novembre, à partir de 14 Heures

07 / 2009 / 15.05- * - Les vœux 2010

Monsieur le Président invite les membres du conseil municipal aux vœux de la municipalité le samedi 2 janvier 2010 à partir à 17 H 00, et convie chaque membre du conseil au repas qui aura lieu le soir.

07 / 2009 / 15.06- * - Le 11 novembre

Monsieur MALY signale qu'il y a eu une bonne participation à la bourse d'échange des plantes, qu'il y a eu la vente de cases pour la somme de 75 euros au profit du CCAS. Il signale également qu'il y a eu beaucoup de monde au cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 21 H 10